ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Quatrième session, 57e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 7
le jeudi 14 novembre 2013

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie *(préavis au président)*
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION
[*sous réserve de préavis donné conformément au paragraphe 44(4) du Règlement*]

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 3 — M. Fraser, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, la résolution suivante :
attendu que la province est aux prises avec d'importants défis financiers ;
attendu que le premier ministre David Alward a ordonné que 90 000 $ de l'argent des contribuables soient dépensés pour une annonce télévisée prétendant qu'il y a eu une amélioration de la situation économique ;
attendu que l'annonce visait clairement à solliciter un appui pour le Parti progressiste-conservateur ;
attendu que des annonces du genre devraient être payées par le parti politique qui choisit de les créer et être assujetties aux règles régissant les annonces politiques ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick à rembourser les fonds des contribuables utilisés et à interdire l'utilisation future de l'argent des contribuables pour des annonces faisant la promotion d'un parti politique.

Motion 4 — M. Collins, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, la résolution suivante :
attendu que le Parti progressiste-conservateur a promis pendant la campagne électorale de 2010 de maintenir le nombre d'enseignants et d'enseignantes dans la province ;
attendu que, le 4 juin 2013, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'est gardé de répondre à des questions relatives à des réductions additionnelles dans son ministère ;
attendu que, le 4 juin 2013, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a admis aux médias que son ministère avait supprimé 40 postes d'enseignement et que son gouvernement ne pouvait pas tenir sa promesse électorale ;
attendu que, le 23 août 2013, un reportage a été publié concernant des réductions possibles du nombre de spécialistes de la musique et de l'éducation physique ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à rendre immédiatement publique la liste complète des réductions apportées au nombre de postes d'enseignement ainsi que de postes d'autre personnel dans tous les districts scolaires de la province.

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

7, *Loi modifiant la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'environnement.* M. Bernard LeBlanc.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 5 — M. Arseneault, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, la résolution suivante :
attendu que 12 consultations publiques ont été tenues entre le 16 septembre et le 9 octobre et ont abouti au renouvellement d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick* ;
attendu que l'objectif du plan de réduction de la pauvreté était le suivant : « D'ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p. 100, et aura fait d'importants progrès en vue d'atteindre une inclusion économique et sociale soutenue » ;
attendu que le plan provincial de réduction de la pauvreté a établi des actions prioritaires à mener tant dans l'immédiat qu'au cours d'une période de cinq ans ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à déposer à la Chambre dans les 30 jours un rapport d'étape détaillé sur le plan provincial de réduction de la pauvreté, qui montre les objectifs atteints, qui précise le travail qui reste à faire et qui fixe un calendrier pour l'atteinte des objectifs non réalisés.

Motion 8 — M. Doucet, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 21 novembre 2013, la résolution suivante :
attendu que tous les gens du Canada ont une dette de reconnaissance envers nos forces armées pour leurs sacrifices en notre nom ;
attendu que des membres du personnel des forces armées ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions pour notre pays ;
attendu que la politique du gouvernement fédéral exige que les membres du personnel des forces armées soient prêts à partir en mission à l'étranger pendant les 10 ans de leur service afin d'être admissibles à une pension ;
attendu que des blessures empêchent de nombreux membres du personnel des forces armées d'être prêts à partir en mission à l'étranger et rendent ainsi les femmes et hommes courageux en question inadmissibles à une pension ;
attendu que des ministres de la Défense nationale qui se sont succédé ont reconnu que cette politique est injuste et se sont engagés à aborder le problème ;
attendu que le problème n'a toujours pas été abordé ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick condamne à l'unanimité la politique actuelle et exhorte le gouvernement fédéral à prendre des dispositions pour qu'il soit permis aux membres du personnel des forces armées qui sont blessés dans l'exercice de leurs fonctions de rester en fonction pendant les 10 ans de leur service afin d'être admissibles à une pension.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

Reprise du débat sur la motion portant sur une adresse en réponse au discours du trône.
Débat ajourné au nom du premier ministre.
Reprise du débat le vendredi 15 novembre 2013.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

2, *Loi sur l'inscription des lobbyistes.* L'hon. M. P. Robichaud.
3, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne.* L'hon. M. P. Robichaud.
4, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune.* L'hon. M. P. Robichaud.
5, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac.* L'hon. M. Higgs.
6, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance.* L'hon. M^{me} Blais, c.r.
8, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif.* L'hon. M. P. Robichaud.
9, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières.* L'hon. M. Lifford.

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 1 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 6 novembre 2013.
Motion 2 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 6 novembre 2013.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions portant dépôt de documents

Motion 6 — M. Arseneault, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les questionnaires sur la description de chaque poste de haute direction du Réseau de santé Vitalité, du Réseau de santé Horizon et de FacilicorpNB, ainsi que la liste des questionnaires sur la description de postes qui ont été approuvés, entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2013.

Motion 7 — M. Arseneault, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les questionnaires sur la description de chaque poste de haute direction du Réseau de santé Vitalité, du Réseau de santé Horizon et de FacilicorpNB, ainsi que la liste des questionnaires sur la description de postes qui ont été approuvés, depuis le 2 janvier 2013.

Motion 9 — M. Bertrand LeBlanc, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 21 novembre 2013, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, échangés entre le ministère de la Sécurité publique, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le district scolaire Anglophone North, le district scolaire francophone sud et la Gendarmerie royale du Canada relativement à la fermeture d'écoles du comté de Kent à cause d'inquiétudes quant à la sécurité des élèves à la suite des récentes manifestations sur le gaz de schiste dans la région de Rexton.

PÉTITIONS

1, M. Doucet — présentée le 6 novembre 2013.

Donald J. Forestell,
greffier de l'Assemblée législative